

Avec environ 3800 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus importants employeurs de la Région bruxelloise.

Vous intégrerez le Service Stationnement au sein du **Département Affaires Economiques**. Au sein de ce département, le **Service Stationnement** a pour rôle et pour mission d'entreprendre et d'assurer le suivi des différents plans en rapport avec le stationnement, il conseille les autorités communales en matière de stationnement sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Il définit également les différentes zones de stationnement et s'occupe du contrôle du stationnement payant, des zones "riverains" et des zones bleues. Il est aussi responsable de la rédaction du règlement complémentaire de police pour ces zones et se charge de l'achat et du placement des horodateurs en accord avec la police.

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un Conseiller en Mobilité - Stationnement (H/F/X)



DIPLOME REQUIS

Vous disposez d'un diplôme de Master / Licence en lien avec la fonction
Le certificat de conseiller en mobilité serait un atout

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

MISSION

Vous êtes responsable de la coordination, du suivi et de la mise en œuvre des projets liés à la politique de stationnement ou qui impactent le stationnement sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Vous intégrez une équipe de 19 collaborateurs et travaillez en collaboration avec les différents départements de la Ville de Bruxelles et les institutions régionales (Agence régionale de stationnement, Direction infrastructure des transports publics, perspective.brussels, Urban.brussels, Beliris, STIB, services de police, ...). Vous jouez également un rôle d'interface entre la population (associations, comités de quartier....) et les autorités communales.

TACHES

- Vous réalisez des études et analyses sur le stationnement sur le territoire de la Ville de Bruxelles
- Vous menez les réflexions sur les plans de stationnement, élaborez les plans, effectuez des études d'incidence, analysez les initiatives régionales et veillez aux impacts en terme de réglementations
- Vous coordonnez la mise en œuvre de la réglementation en matière de stationnement en partenariat avec les services voirie, mobilité, communication, ...
- Vous apportez vos conseils sur la gestion de la politique de stationnement dans le cadre de la cartographie de l'offre et la demande, de l'utilisation de moyens de contrôle, ...
- Vous rendez des avis sur les questions de stationnement dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme, de projets d'infrastructures, ...
- Vous rédigez des cahiers de charges en collaboration avec le service marchés publics pour la réalisation d'études de stationnement, plans de communication, ...

- Vous agissez en tant qu'intermédiaire entre la population et les autorités communales, vous synthétisez et présentez les projets pour présenter des propositions de décisions
- Vous représentez la Ville de Bruxelles dans divers comités d'accompagnement
- Vous développez votre expertise et celle du service en matière de stationnement

PROFIL

Vous disposez de connaissances en matière de stationnement et mobilité et dans la réglementation qui s'y rapporte

Vous disposez d'une très bonne connaissance du territoire de la Ville de Bruxelles et de ses spécificités

Des connaissances en marchés publics et en rédaction de cahiers de charges seraient un atout

Vous disposez d'une excellente capacité d'analyse et êtes orienté résultats

Vous maîtrisez les outils de planification, les méthodologies de gestion de projets et les techniques de conduite de réunion

Vous êtes capable de développer des contacts professionnels avec divers partenaires en vue d'optimiser la collaboration

Vous disposez de bonnes capacités communicationnelles tant à l'oral qu'à l'écrit

Vous avez une très bonne connaissance écrite et orale du français et du néerlandais

OFFRE

- Un emploi de niveau universitaire
- Un contrat à plein temps de durée indéterminée
- Salaire mensuel brut : minimum 3118,49euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique) - Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#).
- Avantages extra-légaux : chèques repas, gratuité de l'abonnement STIB et une intervention dans les autres frais de transport (transports en commun, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Possibilité de télétravail et des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Envoyez-nous votre candidature pour le **07/03/2021** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Centre Administratif
Département RH - Service Recrutement
bd Anspach 6 (13e étage)
1000 Bruxelles

02/279.24.20

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.